

DELIBERATION DU BUREAU

N°2026-09/52B

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « ACCUEILLIR, HEBERGER, SE DEPLACER : POUR UN TOURISME ET DES LOISIRS DURABLES, INCLUSIFS ET INVENTIFS DANS LES PYRENEES-ORIENTALES ».

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au tiers-lieu Déclic à Alénia, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	14	Pour :	13
En exercice :	14	Contre :	0
Présents :	13	Abstention :	0

Présents : Benoît ARMEN, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Jean ROMEO, Magali ROUGÉ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Myriam DARDENNE.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 09 septembre 2026

Le Président expose à l'assemblée,

Le Département des Pyrénées-Orientales a adopté en 2024 sa nouvelle Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2024-2030. Le Département souhaite ainsi soutenir des projets structurants qui conjuguent attractivité, durabilité, inventivité et inclusion.

L'appel à projets 2026-2028 s'articule ainsi autour de 3 thématiques :

- Accueillir : valoriser et promouvoir l'accueil, de l'entrée de ville jusqu'à la visite de site
- Héberger : favoriser la création et la requalification d'hébergements touristiques écoresponsables, inclusifs et hybrides.
- Se déplacer : poursuivre le développement des mobilités douces, notamment via le développement et la structuration de l'offre cyclotouristique.

Dans la continuité de sa politique de développement des mobilités douces engagée depuis plusieurs années sur le territoire, la communauté de commune Sud Roussillon souhaite valoriser les sentiers cyclables à travers des boucles thématiques à proximité.

La Communauté de Communes Sud Roussillon souhaite donc soumettre le projet suivant :

Valorisation des sentiers cyclables à travers des boucles thématiques			
DEPENSES (H.T)	RECETTES		
178 665,90 €		%	Total
	Financiers sollicités		
	CD66	80	142 932,72 €
	Autofinancement		
	CCSR	20	35 733,18 €

EN CONSÉQUENCE LE BUREAU APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

☞ **DÉCIDE** de solliciter le Département des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Appel à Projets 2026-2028 « accueillir, héberger, se déplacer : Pour un tourisme et des loisirs durables, inclusifs et inventifs dans les Pyrénées-Orientales » pour l'obtention d'une aide financière ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile pour la bonne gestion de ce dossier.

☞ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du conseil de communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

